

Au cours de sa séance du 14 Décembre 2021, le Conseil Municipal a décidé de l'actualisation :

- du prix des journées de l'accueil de loisirs et du centre aéré d'été
- du prix des garderies matin et soir et de l'étude du soir.

Au cours de sa séance du 13 septembre 2022, le Conseil Municipal a décidé de l'actualisation

- du prix des repas au Restaurant Municipal,

Les nouveaux tarifs, appliqués en 2022, sont répartis selon les barèmes ci-dessous :

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE à compter du 01/10/2022

Quotient Cnaf	Prix du repas
Moins de 350	1.08 €
De 350 à 650	1.82 €
de 650 à 800	2.54 €
de 800 à 900	3.36 €
de 900 à 1100	4.20 €
de 1100 à 1295	4.78 €
>= 1295	5.65 €
Famille non domiciliée sur la commune	6.56 €

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS à compter du 01/01/2023

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE HORS REPAS	DEMIE - JOURNEE HORS REPAS
QF<350	3.99 €	2.66 €
350<=QF<650	4.66 €	3.06 €
650<=QF<800	5.56 €	3.76 €
800<=QF<900	7.66 €	5.05 €
900<=QF<1100	8.43 €	6.12 €
1100<=QF<1295	9.19 €	7.20 €
QF>+1295	9.97 €	7.66 €
Famille non domiciliée sur la commune	25.42 €	16.83 €

Tarifs des animations ALSH

Piscines Villejean et Gayeulles	2,04 €
Piscine de Cesson	3,26 €
Piscine de Montfort	3,06 €
Sorties diverses (écomusée, spectacles, parcs de loisirs, mer....)	5,10 €
Patinoire/cinéma/woupi	6,12 €
Bowling/Parc à thème/Cinéma 3 D	8,16 €
Activités spécifiques (nautisme...)	12,24 €
Mini camps enfants pacéens ou d'une commune du SYRENOR / jour	16,32 €
Mini camps enfants d'une commune extérieure / jour	18,36 €

TARIFS GARDERIE – ÉTUDE à compter du 01/01/2022

Garderie matin de 7 h 30 à 8 h 20.	1,46 €
Garderie soir de 16 h 30 à 18 h 30.....	1,92 €
Etude du soir de 16 h 30 à 18 h 30	2,48 €

